

Communiqué de Presse

Unité de Communication du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Réf:866f08

Tel: : +33 3 90 21 49 36

Fax : +33 3 88 41 27 51

congress.com@coe.int

www.coe.int/congress



47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le Congrès mobilise les collectivités européennes pour aider leurs homologues affectés par le conflit dans le Caucase du Sud

Strasbourg, 02.12.2008 – Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe a lancé aujourd'hui un appel aux collectivités territoriales européennes pour venir en aide à leurs homologues situés dans la zone de conflit dans le Caucase du Sud.

Dans une résolution adoptée suite au débat sur les conséquences locales du conflit, le Congrès a appelé les pouvoirs locaux et régionaux des pays d'Europe à apporter une assistance immédiate et à long terme aux collectivités territoriales directement ou indirectement affectées par le conflit.

« Quelles que soient les origines du conflit, c'était une tragédie pour les communes locales qui ont payé le tribut le plus lourd en termes de vies humaines et d'infrastructures détruites » a souligné Yavuz Midlon, Président du Congrès, à l'ouverture du débat. « La tâche devant nous est d'établir de quelle manière, et dans quelle mesure le Congrès, et les collectivités territoriales d'autres pays européens, peuvent aider leurs homologues dans les zones affectées à restaurer les infrastructures et les services publics, à assurer le retour et la réintégration des réfugiés et des personnes déplacées, à répondre aux besoins des victimes et de leurs familles – en bref, à contribuer à une pleine restauration de l'autonomie locale et à la gestion des conséquences de cette tragédie » a-t-il déclaré.

La résolution souligne qu'à court terme, l'aide doit servir à soulager les souffrances et les difficultés rencontrées par les personnes blessées et celles qui ont quitté leur domicile, à permettre le rétablissement de la scolarisation normale des enfants, et à organiser et faciliter la reconstruction et la remise en état des infrastructures touchées et la restauration des services publics. A moyen et à plus long terme, l'aide doit servir à consolider la démocratie locale et régionale dans la zone du conflit, à soutenir le dialogue et la réconciliation, et à faciliter le retour des personnes déplacées.

Le Congrès s'est aussi engagé, en coopération avec l'Association des municipalités de Géorgie (NALAG) et avec la délégation nationale de Géorgie, à soutenir l'action de l'Agence de la Démocratie Locale (ADL) de Kutaisi en Géorgie, et à apporter son expertise et son soutien pour l'échange de savoir faire en faveur des zones affectées.

Le débat a inclus les interventions de Thomas Hammarberg, Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, de Larissa Khabitsova, Présidente du Parlement de l'Ossétie du Nord (Russie), de Gigi Ugulava, maire de Tbilissi, ainsi que de Mamuka Abuladze et de Svetlana Orlova, Chefs respectifs des délégations géorgienne et russe auprès du Congrès.

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions.

Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès : Yavuz Midlon (Turquie, PPE/DC), Présidente de la Chambre des régions : Ludmila Sfirloaga (Roumanie, SOC),

Président de la Chambre des pouvoirs locaux : Ian Micallef (Malte, PPE/DC)

Groupes politiques : Groupe Socialiste (SOC), Groupe Parti Populaire Européen – Démocrates Chrétiens (PPE/DC),

Groupe Indépendant et Libéral Démocratique (GILD)